

# Promenons-nous dans les bois...



Source : www.lachaineducoeur.fr

**La forêt française couvre 16,5 millions d'hectares, soit 30% du territoire métropolitain.**

**C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture, qui recouvre plus de la moitié de ce même territoire.**

**Quelques chiffres en France et en Ardèche :**

Entre 1980 et 2011, la surface forestière a progressé de plus de 87000 hectares par an en France métropolitaine, soit une moyenne de 0,6% par an. Les augmentations les plus fortes se situent dans le sud-est et dans le nord-ouest du pays. Ainsi, en Ardèche, la surface forestière a augmenté en moyenne de plus de 1% par an ces trente dernières années. En 2011, la forêt occupe 56% du territoire ardéchois, ce qui situe le département en 6<sup>ème</sup> position parmi les départements français ayant les plus forts taux de boisement<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup>Source : © IGN 2014, Inventaire forestier, le memento, édition 2014, Institut national de l'information géographique et forestière



## La forêt ardéchoise, une forêt en constante évolution

Début du XX<sup>e</sup> siècle : 100.000 ha de forêt soit un taux de boisement de 18%.

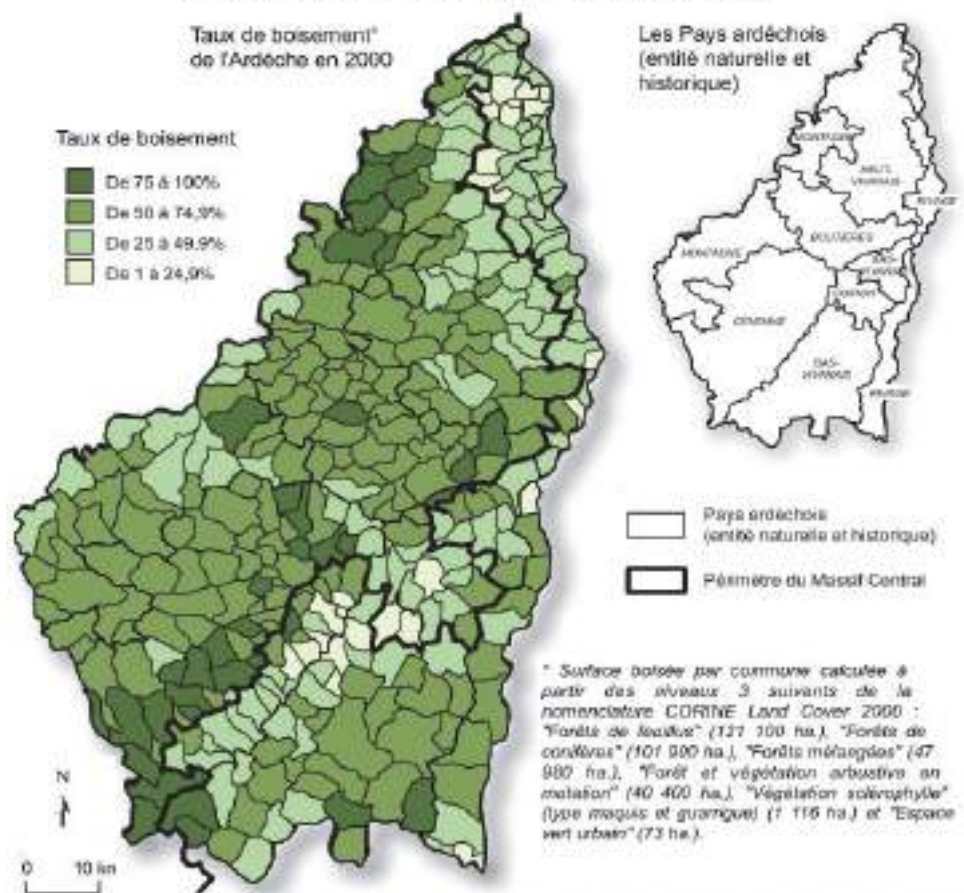
Fin du XX<sup>e</sup> siècle : en 1995 : 250 000 ha soit une augmentation de 150% et un taux de boisement de 45%.

Aujourd'hui : 310 000 ha soit un taux de boisement de 56%.

L'Ardèche est ainsi le département le plus boisé de Rhône-Alpes.

Source : plan départemental forêt bois - Conseil général de l'Ardèche

### Le taux de boisement de l'Ardèche en 2000



Sources : IREN, CORINE Land Cover 2000, IGN Pays, GEOLAR  
Réalisation : C. Dodani, Université de Lyon, UMR 5000 Environnement, Vie et Sociétés, ENS-LSH 2008

## Définition de la forêt (adoptée au niveau international par la FAO et utilisée par l'IGN)

La forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité *in situ*, un couvert boisé de plus de 10% et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres.

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation l'agriculture / IGN : Institut Géographique National

## A qui la forêt appartient-elle ?

Les trois quarts de la forêt française métropolitaine appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente donc un quart des forêts métropolitaines. Elle se répartit entre les forêts domaniales, qui appartiennent à l'Etat, et les autres forêts publiques, essentiellement des forêts communales.

## La forêt ardéchoise

90% de la forêt ardéchoise est privée. On recense ainsi en Ardèche près de 50 000 propriétaires forestiers. Plus de 80% de ces forêts privées ont une surface inférieure à 4 ha.

## La forêt à Toulaud

Sur les 3473 hectares du territoire de la commune de Toulaud, environ 2170 sont occupés par la forêt.

La variété du relief (altitudes s'échelonnant de 147 à 629 m) ainsi que les expositions diverses des versants engendrent des variations du climat local. Ainsi, le climat tempéré océanique dégradé qui règne sur ce territoire prendra des allures méditerranéennes ou continentales et montagnardes plus marquées selon que l'on se situe sur un versant en adret (versant exposé au sud) ou en ubac (versant exposé au nord). Associé à un substrat rocheux diversifié, ce phénomène aura une influence directe sur les essences forestières en place.

### Commune de Toulaud : occupation du sol en 2009



#### Légende :

	Route départementale		Forêt de feuillus		Jachère
	Route secondaire		Forêt mixte		Horticulture
	Chemin carrossable		Chêne pubescent dominant		Pépinière
	GR 42 b		Chêne vert dominant		Maraichage
	Champ de tir		Châtaignier dominant		Verger
	Réseau hydrographique		Pin sylvestre dominant		Vigne
	Bâti récent		Reboisement		Luzerne
	Bâti ancien		Frêne		Culture de céréales
	Cimetière		Friche arborée		Pâturage
	Équipement sportif/loisir		Friche arbustive		Prairie de fauche
	Zone artisanale		Friche herbacée		Lac/retenue d'eau
	Équipement militaire		Haies/basquet		

Source : Diagnostic environnemental de Toulaud, Master EGEP, IGA UJF, 2009

## Occupation du sol dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle

Lors de la réalisation du diagnostic environnemental de la commune de Touloud en 2009, un point a été fait sur l'occupation du sol de la commune dans la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle grâce à l'analyse du cadastre napoléonien dont un exemplaire a été conservé en mairie. La carte d'occupation du sol reconstituée à partir des informations cadastrales montre une commune rurale dont une grande partie du territoire est exploitée.

A cette époque, 35% de la surface communale est occupée par la forêt (dont un quart est de la châtaigneraie, soit 8% du territoire communal) et 30% par la lande (formation végétale basse pouvant être pâturée par endroit). *"Ces différents espaces agricoles sont imbriqués les uns aux autres, il ne semble pas exister de dichotomie entre la plaine et la montagne et l'ensemble de la commune forme une mosaïque. Elle se structure autour d'une matrice agricole forte avec des taches liées à la présence sporadique de forêts."<sup>(2)</sup>*

## La forêt actuelle, espèces et positionnement géographique

En 2009, plus d'un siècle plus tard, la place occupée par la forêt a presque doublé, puisqu'elle recouvre près de 63% du territoire communal.

La carte ci-contre montre bien les espaces occupés par la forêt, situés essentiellement dans la zone des collines de la commune.

**Les forêts de feuillus et les forêts mixtes** se côtoient et sont à peu près équivalentes en superficie (respectivement 21% et 19% du territoire communal). Elles représentent les deux tiers de la surface boisée.

**La forêt de feuillus** est composée de différentes espèces (mélange de chênes pubescents, frênes, chênes verts, châtaigniers) sans qu'une dominance ne se dégage. **La forêt mixte** englobe les feuillus précédents et des conifères dont le **pin sylvestre**, remarqué surtout sur les versants exposés au sud et dans les zones sommitales.

### La forêt de feuillus



### La forêt mixte



### Le pin sylvestre



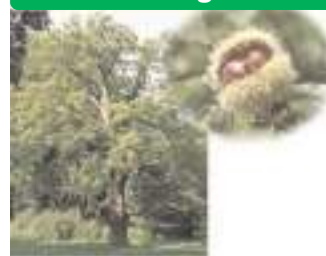
## La forêt à espèce dominante de chênes pubescents

occupe aussi une place importante sur la commune (11 % du territoire communal), probablement en partie en raison de l'exploitation ancestrale de ce ligneux, dont la morphologie remarquable en émonde est le témoin.

### Le chêne pubescent



### Le châtaignier



**Le châtaignier**, exploité depuis plusieurs siècles, est l'autre espèce ancestrale de la commune. Les châtaigneraies se positionnent en ubac et occupent encore 4% du territoire communal, même s'il s'agit d'une espèce dont la présence tend à régresser.

Au contraire, dans le contexte actuel de changement climatique, **le chêne vert**, espèce symbolisant la remontée d'une ambiance méditerranéenne, pourrait à l'avenir se développer. La forêt à espèce dominante de chênes verts se trouve en adret sur 6,5 % du territoire communal.

### Le chêne vert



## Pour infos...

### Répartition des surfaces boisées de la commune de Touloud :

- surface totale bois+landes : 2171,24 ha
- surface bois + landes militaires : 504,24 ha
- surface bois + landes privés : 1664,22 ha
- surface bois communaux : 2,78 ha
- nombre de propriétaires privés : 386

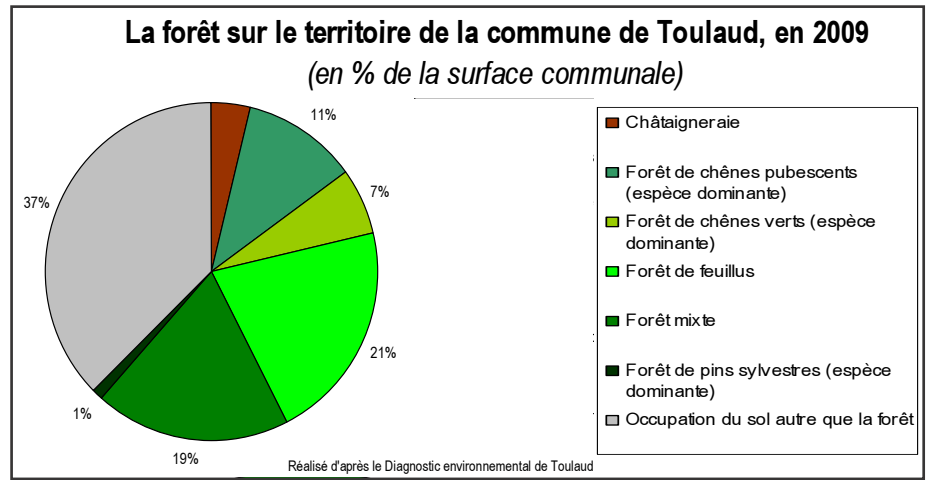
Source : d'après les chiffres communiqués en février 2014 par l'Office National des Forêts et le Centre Régional de la Propriété Forestière.

<sup>(2)</sup>Diagnostic environnemental de Touloud, réalisé par les étudiants du Master EGPM de l'Institut de Géographie Alpine, promotion 2009-2010, sous la direction de R. Nedjaï et G. Rovéra, enseignants-chercheurs.

## Zoom sur le terrain militaire

Toulaud a la particularité d'abriter un champ de tir militaire qui couvre environ un tiers de sa partie montagnueuse. Ce secteur, interdit au public, est boisé en intégralité. Ces bois représentent à peu près un quart de la surface totale boisée de la commune.

Le propriétaire de cette forêt est donc l'Etat (Ministère de la Défense). L'espace occupé par le camp militaire est géré par l'ONF, qui nous a transmis les informations suivantes sur l'origine et la gestion de la forêt : "La forêt a colonisé petit à petit d'anciennes terres agricoles, essentiellement à partir du début du XXème siècle. Entre 1963 et 1967, le Ministère de la Défense a acheté les parcelles cadastrales pour en faire un champ de tir. Seules quelques rares parcelles sont encore pâturées mais en dehors de la zone de gestion ; sinon le champ de tir est pratiquement totalement boisé aujourd'hui. On rencontre encore d'anciens châtaigniers à fruits près des fermes et des ruines. Depuis les années 60, ni coupe ni travaux n'ont été effectués."



## L'Association des Communes Forestières de l'Ardèche : quésako ?

Cette association, à laquelle adhèrent 58 communes, dont Toulaud, est née le 13 octobre 2012 sous l'impulsion du Conseil Général de l'Ardèche, en lien étroit avec l'Union Régionale des Communes Forestières de Rhône-Alpes, l'ONF et l'Association des Maires de l'Ardèche.

### Les missions sont :

- Améliorer, développer et valoriser le patrimoine forestier des communes en oeuvrant pour la gestion durable des forêts.
- Gérer les parcelles forestières des propriétaires privés et des collectivités, dont les rôles sont importants en terme d'orientation forestière et de commande publique.
- Lutter contre le réchauffement et le dérèglement climatique.
- Maintenir un équilibre au niveau du déboisement, de la plantation et de la régénération naturelle.

Nos représentants pour la commune sont Marcelle DEYRES et Michel SANCHEZ.

## Profil de la végétation toulaudaine Nord / Sud

Le profil paysager ci-dessous met bien en avant la répartition des espèces selon les altitudes et l'orientation des versants. Il traverse la commune du nord au sud, débutant au nord au Bois des Communes et s'achevant au Plateau de Nodon. Ce profil traverse ainsi une zone boisée de montagne et franchit les deux principaux cours d'eau présents sur la commune, le Mialan et l'Embroye.

### Légende :

#### Occupation du sol

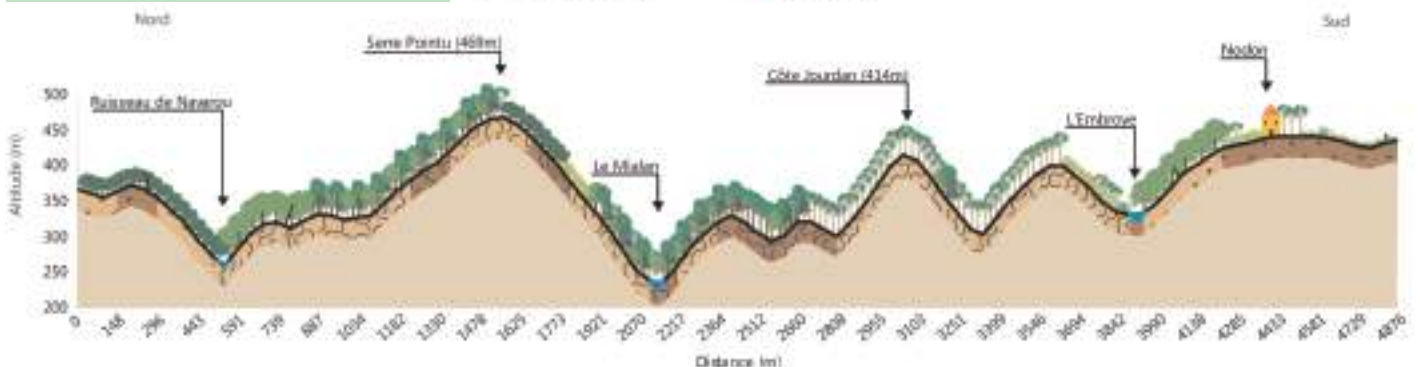
	forêt mixte		prairie de fauche
	forêt de feuillus		pâturage
	chêne pubescent		vigne
	chêne vert		verger
	pin sylvestre		céréale
	friche arbustive		secteur bâti
	friche arborée		cours d'eau

### Remerciements :

Nous tenons à remercier Michel Létang ainsi que les services de l'ONF pour leur aimable collaboration et les renseignements qu'ils nous ont fournis.

### Textes et réalisation :

Nathalie Dubus Viossat  
Bérénice Degiorgi  
Patrice Pommaret



Source : Diagnostic environnemental de Toulaud, Master EGEPM, IGA UJF, 2009